

Reporter la mise hors gel du pulvérisateur

© 29/11/2018 | 👤 SG • 📰 Terre-net Média

Malgré l'arrivée des premières gelées, Arvalis-Institut du végétal préconise d'attendre encore avant de mettre son pulvérisateur hors gel.



Suite aux conditions climatiques sèches de ces derniers mois, l'institut technique recommande de reporter l'hivernage de son pulvérisateur : les parcelles de céréales d'hiver pourraient avoir besoin d'être désherbées dans les semaines à venir. (@@GuyotVincent02)

Généralement, l'arrivée des premières gelées rime avec **hivernage du pulvérisateur**. Cependant, **Arvalis-Institut du végétal** conseille, pour cette année, de reporter l'opération. Il se pourrait que le pulvérisateur soit encore nécessaire pour **désherber cet hiver**.

En effet, « les conditions sèches de ces quatre derniers mois n'ont pas permis aux **faux-semis** de remplir leur mission. Aucune repousse de cultures ou d'adventices n'a été aperçue dans les parcelles. De ce fait, le stock semencier n'a pas été diminué », explique Damien Boucheron, Arvalis-Institut du végétal. De plus, ces conditions sèches du mois d'octobre ont empêché dans plusieurs régions l'application d'un **traitement de prélevée** ou de **postlevée précoce** pour les semis réalisés au début du mois. « Par chance, les céréales et les adventices ne se sont pas fortement développées et la pluie revient enfin pour apporter de l'eau dans le sol, nécessaire à l'efficacité des herbicides racinaires », ajoute Damien Boucheron.

Autre conséquence des conditions sèches d'octobre : des **dates de semis retardées**. « Cette pratique est très efficace pour gérer les adventices notamment les vulpins dans les parcelles les plus sales. Malheureusement, il y a de fortes probabilités que les bénéfices de ce décalage ne se concrétisent pas cette année, aucun faux-semis n'ayant levé ».

Les parcelles de céréales d'hiver pourraient donc encore se salir. Selon l'institut technique, « il serait alors opportun de profiter de chaque fenêtre climatique favorable au désherbage dans les semaines à venir, même au mois de janvier, afin de maintenir un **niveau de salissement** moindre des parcelles ».